

## REVUE DE PRESSE du 11 avril 2013

### "LA LOI PENALE EST LA POUR LES TRAFIQUANTS"

*Sport.fr-5 avr. 2013*

La ministre des Sports Valérie Fourneyron s'est montrée opposée à la pénalisation de l'usage de produits dopants, car "le sportif doit être protégé et non condamné", a-t-elle déclaré vendredi à Paris devant les responsables du sports français et des acteurs de la lutte contre le dopage.

"Ma conviction est ferme. Je suis opposée à la pénalisation de l'usage de produits dopants", a-t-elle souligné à l'occasion du 13e colloque national de lutte et de prévention du dopage, à la Maison du sport français. "Le problème du dopage est un enjeu de santé publique, avant d'être un enjeu pénal. Quand un sportif se dope pour gagner, il se met en danger, il joue le cobaye humain en s'injectant des produits dont les effets à terme sont inconnus. C'est aussi sous cet aspect de santé publique qu'il faut considérer la lutte contre le dopage", a-t-elle argumenté.

"Se contenter de condamner pénalement les tricheurs, c'est se mettre en position de défiance envers les sportifs (...), les fédérations. Le rôle du ministère des Sports n'est pas de créer un climat pénal autour du sport, mais bien de protéger les sportifs (...) La loi pénale est là pour les trafiquants et elle existe déjà", a-t-elle rappelé.

### DOPAGE: UN COUREUR D'EUSKATEL SUSPENDU

*Ouest-France-7 avr. 2013*

Le coureur cycliste russe de l'équipe Euskatel-Euskadi Alexander Serebryakov a été suspendu à titre provisoire pour dopage après un contrôle positif à l'EPO, a annoncé dimanche l'Union cycliste internationale sur son site internet. Le contrôle hors compétition a été effectué le mois dernier, précise la fédération internationale. Serebryakov a le droit de demander l'examen de l'échantillon B, ajoute-t-elle. Une commission de la fédération russe devrait confirmer la suspension et en fixer éventuellement la durée.

### LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE S'INTENSIFIE

*La Russie d'Aujourd'hui-7 avr. 2013*

Le président de la Fédération d'athlétisme de Russie Valentin Balakhnichev commente les récents scandales liés à la disqualification de sportives russes, et évoque les nouveaux outils dans la lutte contre le dopage.

Participante des Jeux Olympiques de Londres au sein de la sélection russe, la coureuse de 26 ans Elena Churakova a été interdite de compétition pour deux ans à cause de son cas avéré de dopage. L'athlète, qui a atteint les demi-finales lors de ses premiers Jeux Olympiques, ne pourra plus participer à des compétitions sportives officielles jusqu'au 27 février 2015. Le test de dopage de Churakova a révélé fin janvier 2013 la présence de substances interdites (metandion et testostérone).

Spécialement pour La Russie d'Aujourd'hui, le président de la Fédération d'athlétisme de Russie Valentin Balakhnichev a commenté la situation. Balakhnichev ne la considère pas comme critique et cite les causes de l'augmentation du nombre de cas de tests de dopage positifs chez les athlètes russes.

« Nous devons être honnêtes avec nous-mêmes et envers le sport. Les dernières disqualifications d'athlètes russes sont liées au renforcement de la lutte contre le dopage et à l'apparition de nouveaux outils pour détecter les dernières méthodes de doping, a confié Balakhnichev à La Russie d'Aujourd'hui. L'approfondissement de la lutte contre le dopage n'est pas uniquement lié aux équipements que possède notre Fédération, mais aux règles de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme. Il faut également noter les changements dans la législation de la Fédération de Russie. Jusqu'à il y a deux ans, le dopage en Russie n'était pas considéré comme une infraction administrative. Désormais, on peut punir non seulement les athlètes mais aussi leur entourage, y compris les entraîneurs. La détection du dopage en Russie est en outre soutenue par la création en 2010 d'une organisation antidopage indépendante – RUSADA. Cette organisation a été créée avec le soutien du Ministère des Sports, qui octroie plus d'argent pour la lutte contre le dopage. Voici un exemple. Si il y a cinq ans en Russie, le nombre de contrôles antidopage ne dépassait pas 500, l'année dernière, nous avons eu 3.500 contrôles antidopage. Cette année, nous prévoyons d'en réaliser 5.000. »

## REVUE DE PRESSE du 11 avril 2013

Selon M. Balakhnichev, la disqualification d'Elena Churakova ne constitue pas une surprise : « A mon sens, vous ne pouvez pas lutter contre le dopage sans sanctions sévères. En raison de l'augmentation des contrôles antidopage, nous nous attendons à une augmentation des disqualifications d'athlètes russes, a poursuivi le président de la Fédération. Cela ne doit pas nous effrayer. Les statistiques internationales montrent que 1 à 2% des échantillons sont toujours positifs. D'un autre côté, je veux citer notre laboratoire anti-dopage, qui développe de nouvelles méthodes de diagnostic et entretient un dialogue régulier avec les laboratoires d'autres pays. »

Enfin, M. Balakhnichev a noté que l'introduction du passeport biologique en Russie constituera un élément clé de la lutte contre les athlètes « malhonnêtes ». « L'introduction du passeport biologique, mis au point par la Fédération internationale d'athlétisme et RUSADA, sera un outil clé de la lutte contre le dopage, a indiqué le responsable. Le passeport biologique est actuellement largement utilisé en Russie dans le cyclisme, et rend cette discipline beaucoup plus propre. Le laboratoire russe introduira le passeport biologique le 1er janvier 2014. »

Outre Elena Churakova, deux autres sportives russes ont été disqualifiées pour deux ans. Olga Kouzenkova, 42 ans, championne olympique 2004 du marteau, a été disqualifiée le 27 mars 2013. L'échantillon de dopage prélevé aux championnats du monde d'Helsinki en 2005 a révélé la présence de substances interdites. Tous les résultats de l'athlète de 12 août 2005 au 11 août 2007 seront annulés. Une autre participante des JO de 2004 d'Athènes, Svetlana Kriveleva, 43 ans, qui avait remporté le bronze du lancer du poids, a également été suspendue pour deux ans à partir du 2 avril 2013.

La championne olympique de Sydney Irina Privalova a confié à La Russie d'Aujourd'hui sa vision de la situation. « Il est triste de constater que l'équipe russe a perdu un nouvel espoir olympique », a indiqué Privalova. « Churakova avait dignement représenté la Russie à Londres et aurait pu facilement prétendre à une médaille, mais je ne pense pas qu'elle soit perdue pour le sport. Elena doit continuer à s'entraîner et ne pas baisser les bras. Concernant Kouzenkova et Kriveleva, je ne peux rien dire de spécial. Elles ont depuis longtemps fini leur carrière. Il est regrettable que tant d'athlètes russes soient contrôlées positives. Notre Fédération doit tout faire pour prévenir de tels cas, mais le sport est toujours imprévisible. »

### **320 611 DOSES DE PRODUITS DOPANTS SAISIES L'AN DERNIER EN FRANCE**

*Le Dauphiné Libéré-6 avr. 2013*

"C'est un petit peu moins qu'en 2011, où 327 000 doses avaient été saisies. Je peux dire que pour 2013, nous avons commencé fort puisqu'en février à Roissy, nous avons pris 47 kg de produits dopants, notamment. Nos statistiques seront meilleures l'année prochaine", a expliqué Jean-Pierre Garcia, le directeur de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), dans le cadre du 13e colloque national de lutte et de prévention du dopage à la Maison du sport français, à Paris.

"300 000 doses, j'ai tendance à trouver que c'est insignifiant par rapport à la masse des produits qui circulent", a-t-il souligné.

Parmi les saisies figurent 73 182 doses d'hormones de croissance, prises en une seule fois à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Les produits saisis viennent essentiellement de Thaïlande, à hauteur de 54,6%, mais aussi de Grèce (7,6%) et de Slovaquie (6,87%).

"Sur les 10 pays les plus sensibles, six sont des pays de l'Union européenne, cela mérite d'être souligné. L'Allemagne et la Belgique, notamment, ont des services douaniers très efficaces mais sont aussi très exposés, de même que la Moldavie et la Roumanie", a développé Jean-Pierre Garcia.

### **CONFERENCE SUR LE DOPAGE MARDI**

*Sud Ouest-5 avr. 2013*

Cette conférence traitera des méfaits du dopage sportif et des addictions. Elle sera donnée par Christian Ferre-Pujolle et Bernard Crozet, président et vice-président du comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports, mardi 9 avril à 18 h 30 au cinéma de Tyrosse

Personne ne peut rester indifférent au phénomène du dopage sportif et des addictions qui touche les sportifs, la

2

## REVUE DE PRESSE du 11 avril 2013

jeunesse. Le besoin de réussir à tout prix pousse à l'excès, conduit parfois au drame. Les conférenciers appuieront leur discours sur des documents filmés. Ils présenteront des exemples de jeunes en situation d'automédication, utilisant des produits toxiques d'origines diverses. Des sportifs parfois poussés à la tentation par leur propre club. Le cas d'athlètes ayant subi les effets dévastateurs de produits dopants sera évoqué. L'office de la culture qui organise cette conférence, invite les parents, les éducateurs, les sportifs à venir entendre ces témoignages et ce discours avant que l'engrenage de l'addiction ne se mette en marche inexorablement chez l'un des leurs ou de leurs proches. Une participation de 2 euros sera demandée.

### **CYCLISME: LE FRANÇAIS REMY DI GREGORIO PEUT RECOURIR**

*Challenges.fr-9 avr. 2013*

MARSEILLE (Reuters) - Le cycliste français Rémy Di Gregorio est à nouveau autorisé à courir après un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui l'a innocenté des faits de dopage dont il était accusé, a déclaré mardi son avocat. Le coureur a pas ailleurs annoncé, dans un interview accordée au quotidien La Provence, qu'il allait attaquer Cofidis, son ancien employeur qui l'avait licencié après son éviction du dernier Tour de France.

"Cet arrêt l'autorise de fait à se rendre sur les lieux des compétitions sportives, à reprendre son métier", a dit à Reuters Me Dominique Mattéi.

Le Français avait été interpellé le 10 juillet au matin de la 10e étape de la Grande Boucle à Bourg-en-Bresse et emmené, en possession de produits suspects, par les gendarmes. De nombreuses expertises ont révélé que les produits présumés dopants étaient en fait des vitamines.

"J'ai été très affecté que l'on puisse me présenter comme un voyou (...) J'ai souffert en raison de ces graves atteintes à ma réputation de sportif. Ce fut une véritable déferlante", dit Rémy Di Gregorio dans La Provence.

"L'équipe Cofidis n'a pas été solidaire avec moi et elle m'a licencié (...) Pour elle, j'étais jugé. Elle est en tort, elle voulait se porter partie civile dans ce dossier, mais cela n'a pas été accepté", dit-il, ajoutant que "le préjudice, tant moral que financier, est énorme."

### **MICKAËL LARPE PREND NEUF MOIS AVEC SURSIS**

*DirectVélo-9 avr. 2013*

Le verdict est tombé mardi dans le cadre de l'affaire de dopage qui concernait la famille Larpe. Le Tribunal d'Angoulême a condamné Mickaël à neuf mois de prison avec sursis. Le procureur avait auparavant requis une peine de deux ans avec sursis. Son frère Sébastien Larpe, qui avait introduit le dopage dans la famille, écope de six mois avec sursis.

Leur père Michel, ex-coureur, est condamné lui aussi à six mois avec sursis après avoir reconnu à l'audience qu'il était partie prenante dans le système de dopage familial. Un quatrième prévenu, un ex-médecin militaire, reçoit la même peine pour avoir fourni des substances dopantes.

Les faits poursuivis remontaient à trois ans. Mickaël Larpe, qui était alors professionnel à Roubaix-Lille Métropole, avait été contrôlé positif à l'EPO en mars 2010 lors de Cholet-Pays-de-Loire. Il avait par la suite reconnu les faits et expliqué s'être dopé à partir de l'été 2009.

Suspendu pendant deux ans par la Fédération Française de Cyclisme, il a effectué son retour à la compétition début 2012 chez les amateurs. A bientôt 28 ans, il reste l'un des grands animateurs de la saison. Toutefois, le coureur de l'APOGE Cycliste affirme en avoir fini avec le dopage aujourd'hui. "Je suis passé à autre chose. J'avais 24 ans, on a le temps de grandir. (...) J'ai recommencé clean, et on ne m'a jamais rien reproché. Une erreur, ça peut arriver à tout le monde", expliquait-il le mois passé dans les colonnes de Sud-Ouest.